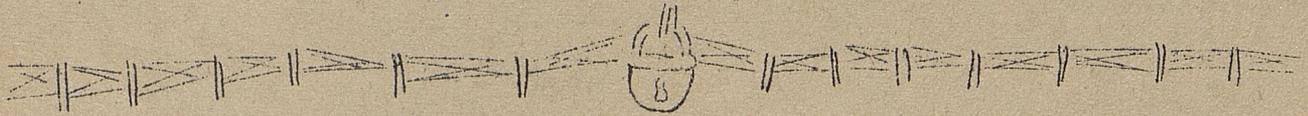


LE CLOS VOIR

6^e BUREAU



N° 19

10 MAI 1943

LES LEÇONS D'UN MESSAGE



Il n'est pas trop tard pour revenir sur l'admirable message prononcé par le Maréchal au soir du 4 Avril.

A l'heure où, chez nous et hélas! aussi dans les camps, le désarroi envahit les esprits altérés par le prolongement de la guerre, en des termes où disparaissent à la fois le Chef et le Père, le Maréchal qui a "fait don de sa personne à la France", a montré qu'il faisait siennes toutes les épreuves du pays.

Pas de haine, pas de sentiments sortis hors de saison, pas de vaines promesses, mais le langage de la raison et du cœur! Le langage d'un Français, issu du sol de France, possédant tous les reflexes français. Un langage où les premiers Capétiens, constructeurs de l'Unité française, se seraient reconnus aussi bien que la Pucelle de Domremy, Henri IV et les Jacobins de 1792, sans oublier cette pure incarnation du génie et du bon sens de notre race qui s'appelait René Descartes!

Nous retrouvons le Chef qui, à Verdun, pressenti si bien l'apostolat de la prêcherie quand, regardant les gars de France monter en ligne, son visage exprimait la pensée de son âme: Courage, mes enfants je suis là et souffre avec vous!

De la chambre d'hôtel où il est relégué à Vichy, le Maréchal s'adresse à tous les Français. A ceux qui doutent de la France parce qu'y sévissent les pratiques éhontées du "marché noir" ou les criminels agissements des seigneurs de panique, il parle net: "Il faut choisir... j'ai choisi la France et son avenir!" A ceux de toi chancelle, il rappelle l'assentiment enthousiaste de jadis et sa volonté de donner à la France le régime d'autorité (et par suite de responsabilité) que conseillent la raison des plus sages et le bon sens des plus nombreux. Pour les fidèles qu'aucune épreuve n'a ébranlés, il évoque son programme social, celui de toute la Tradition française, annoncé par les discours de Saint-Etienne et de Compiègne et déjà en voie de réalisation, depuis qu'ont été promulguées la Charte du Travail, l'organisation de la Profession et la Corporation paysanne. Il ajoute: "Je n'ignore pas que l'application des lois n'a pas toujours répondu à votre attente et que les inégalités sociales sont encore vivantes. Les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous nous trouvons sont sévères. Croyez-vous que je ne porte pas mon fardeau de désillusions et de sacrifices?"

Puis il laisse son cœur se pencher sur ceux qui souffrent davantage. Il parle des prisonniers: ils "nous donnent l'exemple. Dans les camps où ils méditent... ils préparent ce qui demain sera la seule

482 1061 102

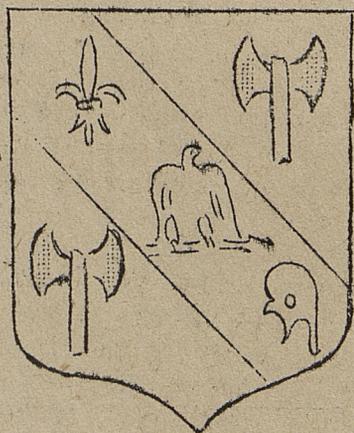
chance de salut de la France." Il salue les victimes de la guerre, nos morts, leurs familles en deuil, les civils dont le foyer a été détruit par des bombardements "que rien ne justifie", les petits enfants de nos villes de la côte ou de la banlieue parisienne, obligés d'aller chercher au loin un refuge contre les attaques aériennes: qu'ils "vous soient un exemple et vous donnent la force de supporter vos épreuves personnelles!" Il s'adresse surtout aux jeunes Français requis de s'expatrier: "Manifestez dans vos gestes, dans vos paroles, par la qualité de votre travail, par votre esprit d'initiative et d'invention, le génie de notre race.... Faites que je sois fier de vous!"

Mais tout effort de relèvement restera stérile si les âmes ne se transforment pas. Aussi le Maréchal nous invite-t-il tous à un retour loyal sur nous-mêmes. "Vous vous joindrez alors à ceux qui ont compris et qui, pour sauver la patrie, travaillent avec moi à réveiller les indifférents, à ranimer le courage des tièdes et à briser la résistance des égoïstes et des profiteurs".

Et le message s'achève sur une phrase dont tout Français devrait faire son mot d'ordre et la règle de sa conduite: "Le salut de la France ne lui viendra pas du dehors, il est dans nos mains, dans vos mains!"

BAILLY Paul

CERCLE PÉTAIN



Aux camarades des anciens Kommandos du
VI F

C'est avec la plus grande joie que nous vous voyons revenir à notre Stalag. Je n'ai pas besoin de vous présenter notre CERCLE MARECHAL PETAIN. Il reste ce que vous l'avez toujours connu: un centre d'information chargé de vous faire connaître l'oeuvre de redressement national accomplie en France par le Maréchal Pétain et de préparer chacun d'entre nous aux tâches de demain dans une France reconstruite par tous les Français.

Je salue tous ceux qui, malgré les difficultés et la lassitude inhérente à la captivité qui se prolonge, se devouent pour instaurer dans vos kommandos un climat communautaire d'union française conforme à vos vœux. Pour ma part, je ne suis pas prêt d'oublier les deux magnifiques journées dont j'ai été témoin, l'an dernier à Bochum et à Annen.

En plein accord avec notre homme de confiance, l'Adjudant- Chef BOULAUD, mes amis du Comité Directeur et moi-même, nous n'avons d'autre désir que de rendre aussi étroit que possible le contact avec vous. Ne craignez pas de nous faire savoir les questions qui vous intéressent: nous nous efforcerons de ne pas décevoir vos espérances!

Vive le Maréchal Pétain! Vive la France!

Le COMITE DIRECTEUR est désormais constitué ainsi:
PRESIDENT D'HONNEUR: Adjudant-Chef, Pierre BOULAUD, Homme de Confiance (Allocations et Assistance, Charge du Comité d'Entr'Aide);
PRESIDENT: Paul BAILLY (Réforme, de l'Etat, Questions Exterieures, Informations, Directeur des Conférences);
VICE-PRESIDENT: Jean CHRETIEN (Délégué Général, Famille, Président du Comité des Loisirs);
CONSEILLER JURIDIQUE: Jean PINTON (Charge du Service Juridique: section contentieux);
SECRETAIRE: André CLERISSE (Charge du Service Juridique: section notariat);
MEMBRES: Jean CHARVE (Organisation Professionnelle et Sociale, Tourisme); Raymond PARIS (Enseignement, Directeur du Centre d'Etudes); Maurice CLEMENT (Questions Financieres, President des Amicales Regionales); Pierre DUMONT (Adjoint a l'Organisation Professionnelle et Sociale); Jean DRUBIGNY (Jeunesse, Colonies et Empire).

Deux autres membres seront nommés ultérieurement, chargés l'un de la Propagande et de la Visite des Kommandos, l'autre de l'Agriculture.

Sont nommés "responsables" du CERCLE MARECHAL PETAIN dans les kommandos: A. ESQUERRE au 2.215; B. PIQUET au 2.219; E. FAUCHET au 2.309; R. MOLLIER au 2.311; C. MAGNET au 2.404; M. CARTAULT au 2.430; P. MOREL au 2.621; J.M. DUHAMEL au 2.725; R. NICE au 2.806; E. MARIE au 2.833; F. REGNIER au 2.902; E. BISIAU au 2.907; J. COLLOMB au 2919; G. BARRÉS au 2.933; G. GRILLOT au 3.016; G. MITTLER au 3.019; J. BERTHAUD au 3.124; C. BONNINGUES au 3.129; R. METAYER au 3.220.

ANNIVERSAIRE. - Mardi 13 Avril, le CERCLE MARECHAL PETAIN du Stalag VI D a célébré, sous la présidence de M. le Capitaine MECHET, Officier-Conseil, le premier anniversaire de sa fondation. J'ai rappelé, devant une assistance nombreuse et vibrante, le but que nous nous étions assignés et montré ce qui, grâce au dévouement de tant de nos camarades, a pu être accompli depuis un an au Stalag et dans les Kommandos en vue de développer chez tous les prisonniers un esprit d'union et d'entr'aide. Le Capitaine MECHET a ensuite exposé avec beaucoup de flamme la tâche qui attend chacun de nous au retour pour rendre à la France son vrai visage. Pour terminer, après une minute de silence en mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, L'Orchestre a exécuté "Maréchal, nous voila" et la Marseillaise.

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET: Si nous voulons que le 14 Juillet ne passe pas inaperçu, il est bon d'y songer dès maintenant. Chaque Kommando verra ce qu'il lui est possible d'organiser, mais je ne doute pas que, conformément au desir du Marechal, "en pensant à nos morts, à nos prisonniers, à nos ruines, à nos espoirs, vous saurez faire de cette fête une journée de recueillement et de méditation".

ECHO DES KOMMANDOS: De F. REGNIER, responsable au 2.902: "J'espère que peu à peu chaque Français comprendra la formule: Pour que vive la France. Vivre non en terre à terre, mais pour l'ideal qu'incarne magnifiquement, pour nous prisonniers, le Marechal Petain".

Paul BAILLY
President du CERCLE MARECHAL PETAIN

La rédaction s'excuse de ne pouvoir insérer les articles sur les Kommandos, le foot-ball, le ping-pong et le théâtre du Stalag, le papier faisant défaut. Nous ferons notre possible pour les faire paraître dans notre prochain numero.

La Rédaction.

LA PAGE de L'HOMME de CONFIANCE

Changement d'Hommes de Confiance dans les kdos.-

Je demande aux Hommes de Confiance de vouloir bien me signaler lorsqu'un changement se produit, par suite de mutation ou départ quelconque, le nom et le matricule du nouvel élu.

Emballage des colis individuels.-

De nombreux colis arrivent à destination détériorés par suite des différentes manutentions et des frottements qu'ils subissent dans les sacs postaux au cours de leur transport entre le Stalag et les kdos.

Pour limiter au strict minimum ces dégradations, je demande à chacun d'inviter sa famille à vouloir bien confectionner les colis, dans la mesure du possible, avec des emballages carton, à l'exclusion du bois ou métal.

Colis pour prisonniers de guerre nécessiteux.-

Devant le nombre de plus en plus croissant de demandes de ce genre, et n'ayant reçu en Avril aucun colis individuel de la Croix-Rouge pour me permettre de donner suite à ces demandes, il me sera impossible d'assurer régulièrement la fourniture de colis mensuels à ces camarades à partir du mois de Mai.

Je rappelle à ce sujet les termes du Communiqué No. 88 du I4.3. 42 émanant de la Direction du Service des P.G. à Lyon et qui est toujours valable:

1) P.G. nécessiteux ayant de la famille.- Ceux-ci doivent envoyer leurs étiquettes à leur famille qui les remettra au Comité Local de la Croix-Rouge. Ce Comité, après enquête, fournira les colis, soit gratuitement, soit contre paiement selon la situation de la famille.

2) P.G. nécessiteux n'ayant pas de famille.- Ceux-ci doivent envoyer au Délégué Départemental de leur département d'origine (à la volonté de l'intéressé, soit le département où il résidait à la mobilisation, soit le département dans lequel il est né) leur première étiquette et une carte réglementaire munie du coupon-réponse. Sur la partie de cette carte réservée à la correspondance, le prisonnier indiquera son désir de recevoir des colis gratuits et inscrire les renseignements suivants:

- a) son nom et tous ses prénoms,
- b) date et lieu de naissance,
- c) adresse de son domicile à la mobilisation avec nom et adresse de son employeur,
- d) éventuellement le nom et l'adresse de l'oeuvre qui lui a jusqu'alors envoyé les colis.

Le Délégué Départemental utilisera le coupon-réponse pour faire savoir au prisonnier si sa demande est agréée et lui donner le nom et l'adresse de L'Oeuvre où il devra à l'avenir adresser ses étiquettes.

Je demande en conséquence aux Hommes de Confiance les kdos de vouloir bien s'assurer que leurs camarades nécessiteux opèrent bien de la façon précitée pour l'envoi de leurs étiquettes, et de cette manière tous doivent recevoir les colis.

Colis aux Prisonniers sans famille.-

Monsieur le Général de Division Bertin Boussu, Directeur du Service des Prisonniers de Guerre à Lyon, m'a adressé la lettre suivante en date du 5.3.43:

" J'ai l'honneur de vous faire connaître que les jeunes des Chantiers de la Jeunesse du Groupement No. 13 m'ont fait parvenir une somme d'argent destinée à être utilisée pour l'envoi de colis aux prisonniers sans famille.

" Cette somme remise par mes soins à la Croix-Rouge qui se charge de l'envoi des colis."

J'ai remercié ce groupement du geste de solidarité accompli en faveur de nos camarades déshérités.

Kommandos venant du Stalag VI F.-

L'Homme de Confiance du VI F me prie de vous informer que depuis le 19 Mars 1943, aucun journal, sauf l'ECHO DE NANCY n'arrivent au Stalag VI F, par suite d'une erreur non imputable aux services français. En conséquence ceux qui auraient souscrit des abonnements sont avisés qu'ils seront servis dès que les arrivées le permettront.

VIVRES CROIX-ROUGE.-

Les envois reçus du Gouvernement Français au cours du mois d'Avril ont permis de mettre en distribution pour le mois de Mai les quantités ci-après:

Kdos Culture: 1 paquet de tabac et 2 paquets de cigarettes par homme.

Kdos Industrie: 1 paquet de tabac, 2 paquets de cigarettes par homme, 1 boîte de boeuf pour 4 hommes ou 1 boîte de porc pour 3 hommes, 1 fromage pour 10 hommes ou 1 caisse pâte ananas pour 150 hommes ou 1 boîte de confiture pour 25 hommes, et 1 caisse de biscuits pour 30 hommes.

MAISON DU PRISONNIER DU RHONE A LYON.-

Cet organisme me fait savoir que les Centres d'Entr'aide du Rhône des prisonniers de guerre rapatriés ont l'intention de pourvoir de parrains les camarades résidant dans le Rhône qui ne reçoivent pas encore de colis.

En conséquence, les Hommes de Confiance de kdos voudront bien m'adresser par premier courrier le nom matricule et l'adresse civile avant guerre de ces camarades. Une vérification sera faite à la Poste Colis pour voir le nombre de colis reçus par chacun.

BUREAU DE L'HOMME DE CONFIANCE.-

Les Autorités Allemandes du Stalag ne tolérant plus que les gens des kdos pénètrent à l'intérieur du Stalag, les hommes de confiance des kdos sont avisés qu'une permanence est assurée pour les recevoir au magasin de la Croix-Rouge, derrière la bibliothèque. Ce local est ouvert de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Je rappelle à tous les hommes de confiance qu'ils ont la possibilité de venir me voir au moins une fois chaque mois pour régler les différentes questions qui peuvent se présenter.

Adjudant-Chef BOULAUD Pierre
Homme de Confiance des P.G. Français.

VISITE D'UN DELEGUE DE LA MISSION SCAPINI

Le 10 Avril 1943, le Stalag VI D a été visité par un Délégué de la Mission, Monsieur le Lieutenant ARNAL. Cette visite qui n'avait pas été assurée depuis le 13 Avril 1942 a été un précieux reconfort moral pour tous ceux qui ont pu s'entretenir avec le Lieutenant ARNAL, qui a pu nous fournir de précieux renseignements aussi bien sur la question prisonniers, que sur les questions intéressant notre Chère France.

Il m'a chargé de remercier tout le monde de l'excellent accueil qui lui a été réservé partout, et a regretté, par suite du programme trop chargé, de n'avoir pu toucher un plus grand nombre de camarades.

Il les assure tous de la sollicitude de l'Ambassadeur et du Gouvernement Français.

BOULAUD Pierre

VISITE DE L'OFFICIER CONSEIL

Le Stalag VI D vient de recevoir, au cours du mois d'Avril, la visite de Monsieur le Capitaine MECHET, Officier-Conseil du Wehrkreis VI. Parti du VI D au début de décembre pour accomplir une tournée de visites des Stalags de la 6ème Région, c'est avec plaisir que nous l'avons vu revenir parmi nous au début de ce mois. Hélas son séjour ici aura été de courte durée puisqu'il vient de repartir le 28 Avril pour une nouvelle tournée d'Inspection.

Au cours de ce séjour, il a visité quelques kreis où ont pu être réunis les hommes de confiance de kdos, ce qui a permis de traiter clairement l'ensemble des questions intéressant les prisonniers. Le temps matériel a malheureusement fait défaut pour que cette visite ait été étendue à tous les kreis.

Il m'a chargé de remercier tous ceux qu'il a pu toucher au cours de ces visites pour le chaleureux accueil qu'il a rencontré près d'eux et d'assurer tous les prisonniers du VI D de son entier dévouement.

C'est avec regret que nous le voyons nous quitter pour une nouvelle absence que nous souhaitons la plus courte possible.

BOULAUD Pierre

POSTES COLIS

Les Hommes de Confiance des kdos sont priés de faire retour au Stalag, dans le plus bref délai, des sacs postaux et surtout des étiquettes accompagnant ces sacs.

Faute d'exécuter cette prescription les colis ne pourront être acheminés rapidement; le Stalag n'en possédant plus.

Par lettre en date du 12 Avril 1943, Le Secrétariat du Stalag VI D à Paris me fait savoir que le 10 Janvier 1943 a été organisé par ses soins un arbre de Noël au cours duquel une distribution de jouets et un goûter ont été offerts à 150 enfants de camarades du VI D retenus encore en captivité. Le 11 Avril un nouveau goûter a été servi à environ 150 enfants et à leur famille. Le 18 a eu lieu une réunion des familles de prisonniers du VI D et des camarades récemment rapatriés.

Ce même Secrétariat se propose d'envoyer de 200 à 600 enfants de prisonniers du VI D en vacances pendant 2 mois à partir du 1er Mai au gré des familles, dans des régions de France plus ravitaillées que la Région Parisienne et ceci sans frais pour les bénéficiaires. Il aura également possibilité d'envoyer, dans les mêmes conditions, des enfants dont la santé exige un séjour dans un sanatorium ou en preventorium, soit en France, soit en Suisse.

De plus, 80.000 francs ont été distribués depuis le 10 Janvier 1943 en secours d'urgence aux familles nécessiteuses de P.G. du Stalag VI D, complétant ainsi très heureusement les secours envoyés mensuellement par le Comité d'Entr'aide du Stalag.

Toutes ces manifestations nous prouvent que le sort des familles de ceux qui sont encore derrière les barbelés n'échappe pas à la sollicitude de ceux qui ont eu le bonheur de retrouver leur foyer, et j'ai adressé en votre nom à tous une lettre de remerciements à M. PIEDAGNEL, chargé de ce Secrétariat.

BOULAUD Pierre

DELEGATIONS FAMILIALES

Le Gouvernement Français toujours soucieux d'améliorer, au maximum de ses possibilités, la situation matérielle des familles de prisonniers vient de relever les taux de la délégation familiale servie à celles-ci.

Le J.O. du 20 Avril 1943 publie les nouveaux taux dont le barème s'établit comme suit:

Indemnité principale.-

Paris et Département de la Seine: 20 francs
Communes de Seine et Oise et Seine et Marne situées dans un rayon de 25 kms du Département de la Seine: 17 francs.
Communes de Seine et Oise situées hors du rayon de 25 kms et certaines communes de Seine et Marne, ainsi que les Communes de plus de 100.000 habitants: 14 frs,50.
Communes de plus de 5.000 habitants: 12 francs.
Autres Communes: 10 frs,50.

Majorations pour enfants.-

Enfants de 1er rang, Paris et Communes de la Seine: 15 frs,50.
Communes de Seine et Oise et Seine et Marne, et communes de plus de 5.000 habitants: 12 francs.
Communes de moins de 5.000 habitants: 7 francs

Enfants de 2e. rang,	16 frs,	12 frs,50	et 7 francs.
" " 3 "	18 "	14 francs	et 11 francs.
" " 4 "	25 "	20 "	et 13 "
" " 5 "	25 "	20 "	et 13 "

8

Par enfant en plus du 5e., augmentation de 25, 20 et 13 francs.

Majorations pour Ascendants.-

Paris et Département de la Seine: 7 francs
Autres localités: 6 francs

Ces nouveaux taux sont applicables à compter du 12 Avril 1943, date du décret.

BOULAUD Pierre

ASSURANCES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La législation en vigueur concernant les accidents du travail est applicable aux prisonniers de guerre quel que soit leur grade.

En dehors de l'assistance matérielle aux accidents (soins, médicaments ou hospitalisation) ceux-ci ont droit au paiement, selon le cas, des différentes indemnités ci-après:

UNFALLRENTE: lorsque l'incapacité de travail est supérieure à 13 semaines. La rente complète est égale en cas d'incapacité totale de travail aux $\frac{2}{3}$ du salaire annuel perçu avant l'accident, et en cas d'incapacité partielle à une fraction de la rente complète proportionnelle au degré d'invalidité.

UNFALLKRANKENGELD: lorsque l'accidenté n'est pas hospitalisé ou lorsque l'incapacité de travail est inférieure à 13 semaines et que le blessé ne reçoit par ailleurs aucun salaire. Le montant en est calculé d'après le barème des assurances-maladies.

TAGEGELD: lorsque le blessé est hospitalisé. Il est égal annuellement au $\frac{1}{20}$ du salaire annuel. C'est l'hôpital qui doit payer ce tagogeld aux prisonniers.

Les deux premières indemnités sont versées au compte des intéressés, à l'exclusion de tout paiement direct aux ayants-droit.

Le rapport établi sur un formulaire spécial est adressé au Stalag aussitôt après l'accident par le kommando fuhrer. Le Service de la Trésorerie fait alors le nécessaire pour le règlement des indemnités.

BOULAUD Pierre

ESPRIT DE SOLIDARITE

A signaler le beau geste des camarades du kdo 2.117. Ceux-ci par l'intermédiaire de leur Homme de Confiance ont envoyé un lot de vivres personnels reçus dans les colis (pâtes, légumes secs) qui ont servi à confectionner 2 colis pour prisonniers nécessiteux. Qu'ils trouvent ici l'expression des vifs remerciements de ceux-ci.

COMITE D'ENTR'AIDE AUX FAMILLES NECESSITEUSES DES P.G. DU STALAG VI D

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DU MOIS D'AVRIL 1943

Situation financière au 30.4.43:

Avoir à la Trésorerie.....		26.678,75
En caisse.....		<u>5.192,55</u>
		31.871,30
mandats envoyés	(6 de 10 M.....	60.-
) 3 de 15	45.-
	(50 de 20	1.000.-
) 4 de 25	100.-
	(49 de 30	1.470.-
)44 de 40	1.760.-
	(34 de 45	<u>1.530.-</u>
		5.965,00
	Reste au 30 Avril 1943.....	<u>25.906,30</u>

Nombre de demandes d'enquêtes en cours:400
 Nombre de résultats reçus: 227
 Nombre de familles secourues mensuellement: 157
 Liste des kdos ayant fait des versements particulièrement importants
 eu egard à leur effectif:
 2.821 - 2.205 - 2.920 - 2.732 - 2.813 - 2.113 - 2.104
 à signaler les versements suivants:
 56 M,60 par notre sympathique camarade, le chansonnier Pierre ELEC
 rapatrié,
 117 M,65 par les prisonniers du VI D rapatriés au titre de la relève,
 le 13 Avril,
 25 M,-- montant des engagements du tournoi de Ping-Pong du 1er Mai.

A tous ces généreux donateurs, Le Comité est heureux d'adresser
 ses vifs remerciements au nom des familles qui pourront ainsi être
 secourues.

A côté de cela, certains kdos (au nombre de 4) ont adressé des
 demandes de secours depuis 2 mois sans avoir jamais fait aucun verse-
 ment, quelques autres sont en retard de 2 mois dans leurs cotisations.
 Le Comité espère qu'il aura suffi de rappeler ces 2 points pour que
 les kdos en question aient à coeur de se mettre à jour de leurs ver-
 sements.

En ce qui concerne les kdos nouvellement venus au VI F, tous les
 dossiers en cours ont été transmis par ce Stalag, et les demandes de
 secours déjà faites ne sont pas à renouveler.

Nous continuons à recevoir chaque mois des lettres de remerciements
 des familles secourues ou des prisonniers eux-mêmes; en voici
 quelques unes:

de S.P. Kdo 2...

" Cher Camarade, c'est pour moi un vif plaisir de vous remercier pour
 " le secours de 40 RM. que vous avez fait parvenir à ma femme Mme P.
 " à T. - Mes remerciements vont aussi aux camarades qui ont versé
 " leur obole à la Caisse de Secours."

de N.M. Kdo 4...

" Monsieur l'Homme de Confiance du Stalag VI D, je vous serai recon-
 " naissant d'être mon interprète près des membres du Comité pour les
 " remercier pour les mandats que le Comité a fait parvenir à ma fem-
 " me."

LE COMITE DIRECTEUR

JOURNAUX

Nous vous donnons ci-dessous la liste des journaux auxquels vous pouvez vous abonner ainsi que le coût de l'abonnement par trimestre (il est précisé qu'il n'existe pas d'abonnement individuel, mais que c'est le kdo qui est abonné en bloc.

JOURNAUX FRANCAIS

AU PILORI.....	1,43	TOUTE LA FRANCE.....	0,66
L'ECHO DE NANCY.....	8,25	PARIS-SOIR.....	4,30
LE MATIN.....	4,30	AUJOURD'HUI.....	4,30
LE PETIT PARISIEN.....	4,30	L'OEUVRE.....	4,30
PARIZER-ZEITUNG.....	9,15	LA GERBE.....	1,43
L'ILLUSTRATION.....	5,00	LA TERRE FRANCAISE.....	1,43
L'OUEST-ECLAIR.....	4,30	LE JOURNAL DE ROUEN.....	4,30
LE GRAND ECHO DU NORD.....	4,30	LA PETITE GIRONDE.....	4,30
LA DEPECHE DU CENTRE.....	4,30	L'AUTO.....	0,75
LE JOURNAL OFFICIEL.....		7,50	

JOURNAUX BELGES

LE PAYS REEL.....	6,00	LA LEGIA.....	4,05
LE SOIR.....	7,50	LA TERRE WALLONE.....	2,00

IN MEMORIAM

Nos camarades français:

- BAGNOL Lucien du kdo 60I, décédé des suites d'accident le 2 Avril au Revier du Stalag,
ROBERT Georges du kdo 420, décédé des suites d'accident, le 1er Avril à l'Hopital de Kirchlinde,
VELEX Arthur du kdo 2.7I9, décédé le 5 Avril à l'Hopital du Stalag. Etait âgé de 34 ans et originaire de Compiègne,
ROUAS Fernand du kdo 2.II3 décédé le 8 Avril à l'Hopital du Stalag. Etait âgé de 33 ans et originaire de Donains (Eure).

Nous nous associons au deuil des familles si cruellement éprouvées



MARIAGES

Ont été reçus les consentements à mariage ci-après:

- le 14 Avril 1943, celui de DUFFO Jean du kdo 3.20I avec Mlle FREZEAU Josette de Bordeaux (Gironde),
- le 23 Avril 1943, celui de MAYAT Joseph du kdo 2.2I9 avec Mlle BOYER Odette d'Aurillac,
- le 27 Avril 1943, celui de FRANÇOIS Léon du Kdo 3.20I avec Mlle LETHIEN Adrienne de Fresne-sur-Escault (Nord),
- le 27 Avril 1943, celui de NEEL Louis du Stalag, lager A, avec Mlle RENARD Andrée de Chantilly (Oise).

Nos vœux de bonheur et de promptة réunion vont à ces jeunes mariés.

*CLOS VI D" Redaction

R: AMELINE - M. SLEFFERT, dessinateur: LAGALLARDE.